

Insee Conjoncture

Poitou-Charentes



N°5

Mai 2015

Le bilan économique Des difficultés accrues pour l'économie régionale en 2014

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : la Banque de France, Direccte, Dreal, Draaf, et l'ORT. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	4
Des difficultés accrues pour l'économie régionale en 2014	
Emploi	6
Plus de pertes d'emplois salariés	
Chômage et politique d'emploi	8
La demande d'emploi augmente, surtout pour les seniors	
Démographie d'entreprises	10
Moins d'entreprises individuelles et de sociétés	
Commerce extérieur	12
La baisse des exportations s'accélère	
Agriculture	14
Des récoltes plus abondantes	
Construction	16
La construction de logements toujours orientée à la baisse	
Tourisme	18
Une année touristique mitigée	
Transports	20
Bilan mitigé	
Définitions	22

Synthèse régionale

Des difficultés accrues pour l'économie régionale en 2014

Christine Chardon, Insee

L'économie régionale a connu une année 2014 particulièrement difficile. En 2013, seuls les services marchands continuaient à créer des emplois supplémentaires dans le secteur marchand non agricole. En 2014, ce n'est plus le cas.

En 2014, les pertes d'emplois salariés s'aggravent...

Les pertes d'emplois salariés s'aggravent en 2014. Pour la troisième année consécutive, l'emploi salarié marchand non agricole (y compris intérim) recule dans la région. Il se contracte de 1,5 % en 2014. Cette baisse représente 5 600 emplois salariés de moins. Elle est relativement plus sensible qu'au niveau national (-0,5 %). En Poitou-Charentes, l'emploi salarié stagne ou se contracte dans la plupart des secteurs de l'économie. La construction, l'industrie et le tertiaire marchand ont tous perdu des emplois salariés. Même l'emploi intérimaire recule de 4,4 % en 2014 alors qu'il avait été encore créateur net d'emplois salariés en 2013, et qu'il avait ainsi permis d'amortir les autres pertes d'emplois salariés. Tous les départements sont touchés par ce recul. Ainsi, le niveau de l'emploi salarié marchand non agricole régional se retrouve, fin 2014, à un niveau inférieur au point le plus bas atteint au troisième trimestre 2009, c'est-à-dire au plus fort de la crise économique.

... et plus encore dans la construction

La construction est plus particulièrement touchée en 2014. Elle perd des emplois pour la septième année consécutive. Les destructions d'emplois salariés hors intérim s'accroissent avec 2 000 emplois perdus en 2014, après 900 emplois en 2013. Soit une diminution de 5,3 % en 2014. Cette année, toutes les régions françaises enregistrent des pertes d'emploi salarié dans ce secteur, mais le Poitou-Charentes affiche le plus fort recul. Cette situation s'explique, en partie, par l'achèvement de la phase de terrassement du chantier de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux, et également par la persistance d'une activité ralentie pour les

entreprises de la construction de logements. En effet, le nombre de constructions autorisées (maisons individuelles, appartements, logements en résidence) diminue fortement (-17,5 %). Les demandes de maisons individuelles s'effondrent plus particulièrement (-21,4 %). La morosité du marché immobilier se confirme également avec la forte baisse des demandes de crédits à l'habitat (-29 %). Les dossiers de crédit pour la construction neuve sont ceux qui se replient le plus avec -34 %.

Le chômage grimpe à nouveau

L'aggravation des pertes d'emplois salariés s'accompagne d'une dégradation sur le marché du travail. Le taux de chômage régional grimpe encore. Il augmente de 0,5 point et atteint 9,5 % de la population active au quatrième trimestre 2014. Pôle emploi, recense fin 2014 145 000 inscrits en catégories A, B ou C, soit 7,4 % de plus en un an. Tous les départements sont affectés même si la Charente-Maritime et la Charente voient leur situation se dégrader un peu moins que la Vienne et les Deux-Sèvres. Les seniors sont les plus touchés. Mais tous les âges sont concernés.

L'entreprenariat recule

En 2014, la création d'entreprises régionales se replie de 1,7 %. 11 900 entreprises ont vu le jour en Poitou-Charentes contre 12 100 l'année précédente. Cette tendance va à contre courant de ce qui est observé au niveau France métropolitaine. La différence s'explique en partie par une des plus fortes baisses relatives de créations d'entreprises individuelles hors autoentreprises parmi les régions françaises. La création de sociétés régionales diminue également, alors que, dans le même temps, elle augmente au niveau France métropolitaine. En 2014, seules les auto-entreprises régionales sont plus nombreuses à voir le jour ; mais, le rythme des créations y est inférieur à celui observé en France métropolitaine.

Une économie régionale fragilisée

Dans l'industrie manufacturière, les capacités de production sont moins utilisées en 2014. En effet, le taux d'utilisation se replie d'environ 2 points entre fin 2013 et fin 2014. Il est de 72 % en fin d'année, soit 6 points en dessous de sa moyenne de longue période (78 %). Cette baisse s'accompagne d'une accélération des pertes d'emplois. L'industrie picto-charentaise perd 1 700 emplois salariés en 2014 (-1,9 %), après en avoir déjà perdu 1 400 en 2013.

La baisse des exportations régionales en valeur s'intensifie dans un contexte de dépréciation de l'euro face au dollar et aux autres devises. Le recul des exportations régionales est de l'ordre de 8,8 % en 2014, après 2 % en 2013. Les exportations restent encore supérieures au point le plus bas de 2009, mais reviennent proche du niveau de 2011.

Le tourisme n'est pas épargné non plus cette année, et son bilan est mitigé. La fréquentation des hôtels recule à l'inverse des campings.

Quelques activités régionales épargnées

Dans ce contexte dégradé, l'agriculture profite d'une météo favorable en 2014 et enregistre des records de récoltes. Les vendanges ont aussi été bien meilleures qu'en 2013. En lien avec une météo clémente, la fréquentation des campings du littoral s'est également améliorée.

Un secteur du tertiaire marchand régional se démarque également en créant plus de nouveaux emplois dans la région en 2014 qu'ailleurs. Le secteur des activités financières et d'assurance gagne 2,4 % d'emplois supplémentaires. Ce secteur en gagne également au niveau France métropolitaine, mais à un rythme inférieur (+0,5 %). ■

Contexte national : en 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

Laurent Clavel, Direction des études et synthèses économiques, Insee

Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux *stimuli* extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après +0,7 % en 2013 (*figure 1*).

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de +0,5 point, comme en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+0,6 % après +0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (-6,9 % après +0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+2,0 % après +0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (-5,3 % en 2014).

Avertissement

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2014/T4 2013) pour les autres évolutions du Bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre le chiffre du cadrage national et le reste du Bilan économique régional.

Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (-1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (-0,6 %).

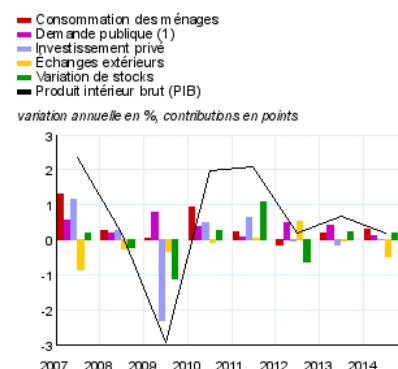
En 2014, les exportations gagnent en dynamisme (+2,4 % après +1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+3,8 %, après +1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (-0,5 point après une contribution neutre en 2013) (*figure 2*).

Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+0,5 % après +0,7 %), les services non marchands (+1,0 % après +1,2 %) et l'agriculture (+8,5 % après -1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (-2,1 % après +2,2 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (-3,6 %), après une quasi-stabilisation en 2013 (+0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (-2,1 % après +2,2 %).

Le pouvoir d'achat rebondit

Le pouvoir d'achat rebondit (+1,1 % après -0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+1,1 % après +0,7 % en 2013), alors que les prix de la consommation décelèrent de nouveau nettement (0,0 % après +0,8 % en 2013).

1 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



(1) y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (-0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013).

2 Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2014	
	2012	2013	2014	en milliards d'euros (volume chaîné)	Contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	0,2	0,7	0,2	2 060,9	0,2
Importations	0,7	1,7	3,8	630,1	-1,2
Consommation effective des ménages, dont :					
- consommation des ménages	0,2	0,6	0,9	1 464,8	0,7
- dépenses des ménages	-0,3	0,4	0,6	1 094,9	0,3
- dépenses individualisables des administrations	1,5	1,6	1,6	546,0	0,4
Consommation collective des administrations publiques	1,4	1,9	0,8	175,9	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :					
- entreprises non financières	0,2	-0,6	-1,2	443,1	-0,3
- ménages	-0,2	0,5	2,0	248,8	0,2
- administrations publiques	-2,1	-1,5	-5,3	98,8	-0,3
- administrations publiques	1,8	0,1	-6,9	75,2	-0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	-0,6	0,2	0,2	10,0	0,2
Exportations	2,5	1,7	2,4	593,6	0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Emploi salarié

Plus de pertes d'emplois salariés

Fin 2014, le Poitou-Charentes compte 360 800 salariés dans l'économie marchande hors agriculture et particuliers employeurs. La région a perdu 5 600 emplois sur un an, soit une baisse relative de 1,5 %. En France métropolitaine, l'emploi baisse également, mais à un rythme moins marqué. Ainsi, les pertes d'emplois en Poitou-Charentes sont plus fortes et quasiment généralisées à tous les secteurs économiques. Elles concernent, dans l'ordre, la construction, l'industrie, le tertiaire marchand et l'intérim dans une moindre mesure. Seules les activités financières et d'assurance sont épargnées et gagnent des emplois.

Didier Lampin, Insee

L'économie régionale perd 5 600 emplois salariés

Pour la troisième année consécutive, l'emploi salarié marchand non agricole (y compris intérim) recule dans la région. Il se contracte de 1,5 % en 2014. Cette baisse représente 5 600 emplois salariés de moins. Elle est relativement plus sensible qu'au niveau national (-0,5 %) (*figure 1*). En Poitou-Charentes, hormis les activités financières et d'assurance, l'emploi salarié stagne ou se contracte dans la plupart des secteurs de l'économie. La construction, l'industrie et le tertiaire marchand ont tous perdu des emplois salariés. Même l'emploi intérimaire recule de 4,4 % en 2014 alors qu'il avait été encore créateur net d'emplois salariés en 2013, et qu'il avait ainsi permis d'amortir les autres pertes d'emplois salariés (*figure 2*). Tous les départements sont touchés par le recul de l'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole (*figure 3*). Ainsi, le niveau de l'emploi salarié marchand régional se retrouve, fin 2014, à un niveau inférieur au point bas atteint au troisième trimestre 2009, c'est-à-dire au plus fort de la crise économique.

Hors intérim, 4 900 emplois ont été détruits

L'année 2014 est marquée par un recul global de 1,4 % de l'emploi hors intérim, soit environ 4 900 emplois salariés en moins. L'emploi salarié hors intérim s'est dégradé tout au long de l'année 2014, de trimestre en trimestre, avec une accélération à partir du troisième trimestre (*figure 4*).

Entre le dernier trimestre 2013 et le premier trimestre 2014, l'emploi salarié marchand recule de 0,3 %. Il s'est quasiment stabilisé au deuxième trimestre

avec -0,1 %. Puis, les pertes se sont accélérées au troisième trimestre avec -0,6 % et se sont prolongées au quatrième trimestre avec -0,4 %.

Près de 2 000 emplois en moins dans la construction

Le secteur de la construction perd des emplois pour la septième année consécutive et contribue le plus au recul de l'emploi salarié régional en 2014. Les destructions d'emplois salariés hors intérim s'accroissent en 2014 avec 2 000 emplois perdus, après déjà 900 emplois perdus en 2013. Soit une diminution de 5,3 % en 2014 (*figure 5*). Cette année, toutes les régions enregistrent des reculs de l'emploi salarié dans ce secteur, mais le Poitou-Charentes se démarque avec le plus fort recul. Cette situation s'explique, en partie, par l'achèvement de la phase de terrassement du chantier de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux, et également par la persistance d'une activité ralentie pour les entreprises de la construction de logements.

Les pertes s'intensifient aussi dans l'industrie

Les pertes d'emplois industriels s'accroissent. L'industrie picto-charentaise perd 1 700 emplois salariés en 2014, après en avoir déjà perdu 1 400 en 2013. Lors de la sortie de la récession de 2008-2009, les pertes d'emplois industriels avaient sensiblement ralenti jusqu'à même s'être presque interrompues en 2011 et 2012. Mais, en 2013, cette tendance s'est retournée et les destructions nettes ont de nouveau accéléré (-1,5 %) et cette accélération se poursuit encore en 2014 (-1,9 %).

En 2014, le sous-secteur « Autres branches industrielles » paye comme en 2013 le plus

lourd tribut aux pertes d'emplois salariés industriels hors intérim. En effet, 780 postes ont été détruits, soit une baisse relative de 2,0 % (après -2,3 % en 2013).

Au niveau métropolitain, le rythme des pertes d'emplois reste marqué mais s'atténue en 2014 (-1,1 % après -1,8 %). Certains secteurs industriels gagnent même des emplois. En particulier, l'emploi salarié dans l'industrie agro-alimentaire augmente légèrement et celui dans les industries « Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage » se redresse de 1 %.

Le tertiaire marchand perd 1 200 emplois salariés

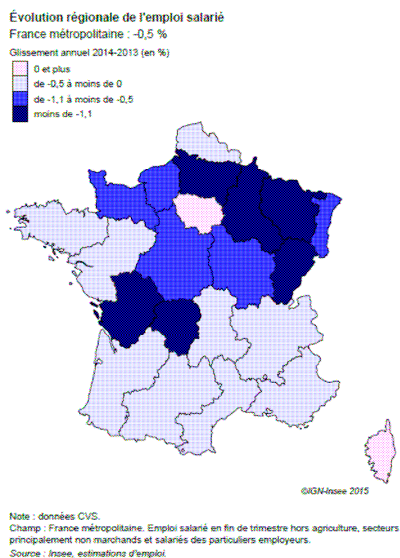
En 2014, les pertes d'emplois salariés dans le tertiaire marchand hors intérim s'accroissent également dans la région. L'emploi recule de 0,5 %. Cela représente 1 200 emplois détruits, après 1 000 en 2013. Hormis le deuxième trimestre 2014, où les activités tertiaires marchandes hors intérim ont été créatrices nettes d'emplois, les autres trimestres s'inscrivent à la baisse. Ces pertes concernent aussi bien le commerce que les services. Seuls les services d'information et de communication stabilisent leurs effectifs salariés (+0,1 %).

Dans ce contexte difficile, un secteur du tertiaire marchand régional se démarque en créant plus de nouveaux emplois dans la région en 2014 qu'ailleurs. Le secteur des activités financières et d'assurance gagne 2,4 % d'emplois supplémentaires. Ce secteur en gagne également au niveau France métropolitaine, mais à un rythme inférieur (+0,5 %). ■

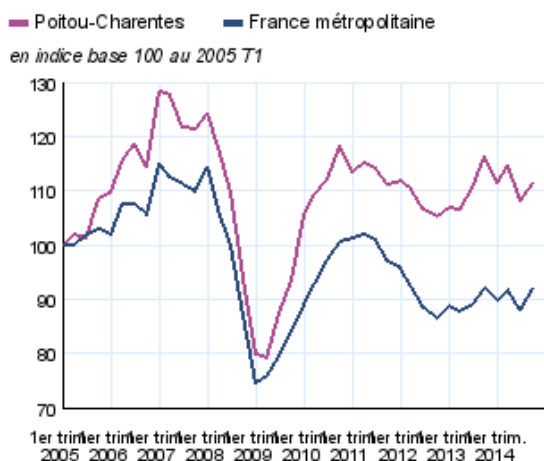
Pour en savoir plus

- Didier Lampin, « En Poitou-Charentes, au 4^e trimestre 2014, l'emploi salarié reste en difficulté », *Insee conjoncture* n° 4, avril 2015.

1 Évolution régionale de l'emploi salarié



2 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

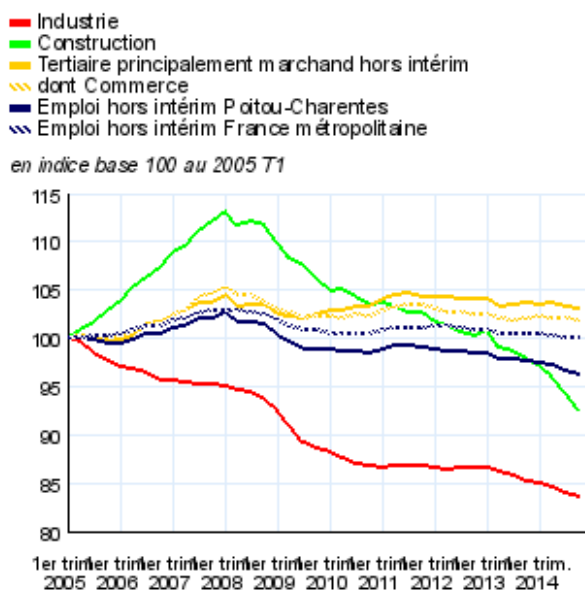


3 Emploi salarié par département et par secteur

	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont commerce	dont intérim	
Charente	71,5	-1,9	-2,9	-1,8	-0,4	-7,7	-1,9
Charente-Maritime	111,4	-2,0	-5,3	-0,6	0,2	-1,8	-1,4
Deux-Sèvres	88,4	-2,1	-4,2	0,4	-0,9	0,7	-0,7
Vienne	89,4	-1,5	-8,2	-1,6	-0,6	-9,2	-2,2
Poitou-Charentes	360,8	-1,9	-5,3	-0,8	-0,3	-4,4	-1,5

Note : données CVS.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, estimations d'emplois.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Poitou-Charentes



5 Emploi salarié des secteurs principalement marchand

Secteur d'activité NAF rév. 2 2008	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2013/2008 ⁽¹⁾		en %
		Poitou-Charentes	France métropolitaine	Poitou-Charentes	France métropolitaine	
Industrie	88,3	-1,9	-1,2	-1,9	-2,0	-2,0
Industrie agro-alimentaire	16,9	-0,8	0,1	-0,4	-0,4	-0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	9,9	0,1	1,0	0,3	0,2	0,2
Biens d'équipement	13,5	-2,3	-1,4	-1,7	-2,8	-2,8
Matériels de transport	9,9	-4,5	-2,7	-3,5	-2,0	-2,0
Autres branches industrielles	38,1	-2,0	-1,7	-2,6	-2,9	-2,9
Construction	36,0	-5,3	-3,5	-2,6	-1,5	-1,5
Tertiaire marchand	236,5	-0,8	0,1	0,3	0,3	0,3
Commerce	77,5	-0,3	-0,5	-0,3	-0,2	-0,2
Transports	27,6	-1,4	-0,5	-0,3	-0,3	-0,3
Hébergement - restauration	20,5	-0,8	0,8	0,3	0,9	0,9
Information - communication	5,9	0,1	0,8	-0,6	0,3	0,3
Services financiers	26,5	2,4	0,5	1,1	0,2	0,2
Services immobiliers	3,9	-1,8	-0,1	-2,6	-0,5	-0,5
Services aux entreprises	40,3	-1,8	0,8	0,8	0,9	0,9
Services aux ménages	19,3	-1,2	0,8	-0,4	0,7	0,7
Intérim	15,0	-4,4	0,1	4,4	1,1	1,1
Total	360,8	-1,5	-0,5	-0,6	-0,4	-0,4

Note : données CVS.
(1) glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, estimations d'emplois.

Chômage

La demande d'emploi augmente, surtout pour les seniors

L'année 2014 est marquée par une dégradation du marché du travail. Le taux de chômage régional augmente de 0,5 point. Les demandeurs d'emploi affluent en plus grand nombre à Pôle emploi. Tous les départements sont concernés même si la Charente-Maritime et la Charente voient leur situation se dégrader un peu moins que la Vienne et les Deux-Sèvres. Les seniors sont les plus touchés. Mais tous les âges sont affectés. Seuls les jeunes en Charente ne sont pas plus nombreux à s'inscrire à Pôle emploi. Dans ce contexte dégradé, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée dans la région poursuit son ascension et franchit largement la barre des 60 000 inscrits fin 2014.

Hubert Podevin, DIRECCTE Poitou-Charentes

Le taux de chômage augmente

Le taux de chômage atteint 9,5 % de la population active au quatrième trimestre 2014. Il augmente de +0,1 point par rapport au trimestre précédent et de +0,5 point par rapport au quatrième trimestre 2013. Le taux picto-charentais demeure inférieur à celui de France métropolitaine (figure 1). Celui-ci atteint 10,0 %, en hausse de +0,4 point sur un an.

En un an, le taux de chômage a augmenté de +0,3 point en Charente, de +0,5 point en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres et de +0,6 point dans la Vienne (figure 2). La Charente-Maritime conserve le taux le plus élevé de la région, 10,9 %.

145 000 demandeurs d'emploi en Poitou-Charentes

Le nombre de demandeurs d'emploi progresse dans la région : fin décembre 2014, 145 000 personnes étaient disponibles pour un emploi (catégories ABC, soit une définition plus large que celle du BIT). L'augmentation en Poitou-Charentes, +7,4 % sur l'année, est supérieure à l'évolution métropolitaine. Le nombre de demandeurs d'emploi dans la région n'ayant exercé aucun emploi (catégorie A : +6,9 %) progresse moins fortement que celui des personnes ayant exercé une activité réduite (catégories BC : +8,3 %). Fin 2014, la région compte 90 000 demandeurs d'emploi de catégorie A, soit 5 800 inscrits supplémentaires en un an.

Hausse moins marquée en Charente et Charente-Maritime

Tous les départements de la région sont concernés par la montée de la demande d'emploi en 2014 (figure 3). Le département des Deux-Sèvres (+9,1 %)

enregistre la plus forte progression du nombre de demandeurs d'emploi, catégories ABC. Il est suivi par la Vienne (+8,4 %). L'augmentation est moins forte en Charente-Maritime et en Charente (respectivement +7,3 % et +5,3 %), ces deux départements ayant connu une baisse du nombre de demandeurs d'emploi au cours du premier et du deuxième trimestre 2014. En ne considérant que la catégorie A qui exclut les demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite, les Deux-Sèvres demeurent le département enregistrant la plus forte progression (+10,9 %) ; suivent la Vienne (+8,8 %) et la Charente-Maritime (+6,0 %). La Charente ferme la marche, mais connaît, elle aussi, une hausse des demandeurs d'emploi sans activité réduite (+3,8 %).

Hausse plus importante pour les seniors

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC en 2014 concerne toutes les tranches d'âge, avec des rythmes de progression qui s'accroissent par rapport à ceux observés en 2013. Les seniors sont plus particulièrement affectés : leur nombre augmente de +10,2 % en un an. Ils sont ainsi 33 500 inscrits de 50 ans et plus à Pôle emploi fin 2014. La hausse atteint +7,1 % pour les personnes aux âges intermédiaires tandis que la hausse des moins de 25 ans est la plus modérée (+5,1 %). Aucun département n'échappe à la montée des demandeurs d'emploi seniors : entre +8,8 % au minimum pour la Charente et +11,3 % au maximum pour les Deux-Sèvres.

Stabilisation pour les jeunes en Charente, dégradation partout ailleurs

En 2014, seule la Charente voit la situation

des jeunes de moins de 25 ans se stabiliser. Dans les autres départements, le nombre de jeunes inscrits à Pôle emploi augmente. L'augmentation la plus importante est enregistrée dans la Vienne, avec +8,3 %.

Plus de 60 000 demandeurs d'emploi de longue durée

Amorcée fin 2008, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée se poursuit en 2014 : 60 900 personnes sont inscrites à Pôle emploi depuis un an ou plus en décembre 2014, soit 3 800 de plus (+6,7 %) qu'en décembre 2013. Avec cette hausse, moins forte qu'au niveau métropolitain (+9,4 %), la part des demandeurs d'emploi de longue durée est inférieure à celle de France métropolitaine (42,0 % contre 42,8 %).

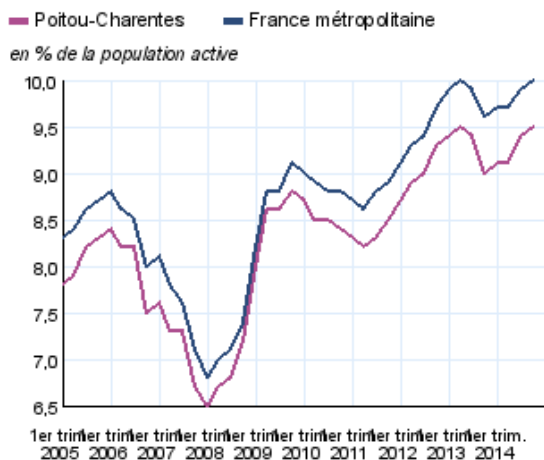
Moindre recours à l'activité partielle

L'activité partielle (ou chômage partiel) est un dispositif de prévention des licenciements qui permet aux entreprises rencontrant des difficultés économiques passagères ou liées à des circonstances exceptionnelles, de maintenir l'emploi des salariés en évitant le licenciement économique en réduisant les horaires d'une partie ou de la totalité de leurs effectifs. En 2014, 641 200 heures d'activité partielle ont été consommées en Poitou-Charentes (données provisoires). Après la quasi-stabilité du nombre d'heures consommées observée entre 2012 et 2013, le recours à l'activité partielle a légèrement diminué entre 2013 et 2014 (-2,1 %). Le secteur des travaux de construction spécialisés (travaux de démolition, plomberie, plâtrerie, revêtements...) a eu fortement recours à ce dispositif en 2014. ■

Pour en savoir plus

- Mission Synthèse, « Bilan du marché du travail en 2014 », Direccte synthèses Poitou-Charentes, mars 2015.

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Taux de chômage

	en % de la population active					Évolution 2014 T4/ 2013 T4 (p) (en points de %)
	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4	
Charente	10,0	10,0	9,9	10,3	10,3	0,3
Charente-Maritime	10,4	10,4	10,3	10,7	10,9	0,5
Deux-Sèvres	7,4	7,5	7,5	7,7	7,9	0,5
Vienne	7,8	8,0	8,0	8,3	8,4	0,6
Poitou-Charentes	9,0	9,1	9,1	9,4	9,5	0,5
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	0,4

Note données CVS.

(p) : données provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

Catégories	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (en milliers)		Glissement annuel (en %) (1)	
	Catégorie A		Catégorie A	
	A, B, C	A	A, B, C	A
Hommes	70,4	48,1	9,0	8,6
Femmes	74,6	41,9	6,0	5,0
Moins de 25 ans	25,0	16,1	5,1	5,7
25 à 49 ans	86,4	52,3	7,1	6,4
50 ans ou plus	33,5	21,6	10,2	9,2
Inscrits depuis un an ou plus	60,9	nd	6,7	nd
Poitou-Charentes	145,0	90,0	7,4	6,9
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4

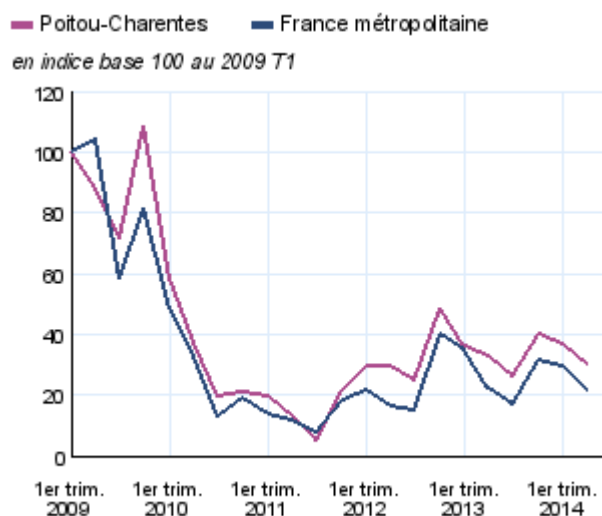
Note : données brutes.

nd : données non disponibles.

(1) évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014.

Source : Pôle emploi, DARES.

4 Heures consommées d'activité partielle



Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée).

Sources : DARES-DGEFP, extraction Sinapse.

5 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2013	2014 (p)	Évolution 2014/2013 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	8 679	8 411	-3,1
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative à l'emploi (CUI-CIE)	1 494	1 449	-3,0
Emplois d'avenir	425	565	32,9
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE)(1)	12 441	9 169	-26,3
Emplois d'avenir	1 882	2 117	12,5
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	5 159	4 367	-15,4

/// : absence de données due à la nature des choses.

(1) : les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

Note : extractions en avril 2015.

Source : DARES

Démographie d'entreprises

Moins d'entreprises individuelles et de sociétés

En 2014, la création d'entreprises régionales se replie de 1,7 %. En Poitou-Charentes, cette tendance va à contre courant de ce qui est observé au niveau France métropolitaine. La région affiche en effet, une des plus fortes baisses relatives de créations d'entreprises individuelles parmi les régions françaises. La création de sociétés régionales diminue également, alors que, dans le même temps, elle augmente au niveau France métropolitaine. En 2014, seules les auto-entreprises régionales sont plus nombreuses à voir le jour ; mais, même là, l'écart se creuse avec la France métropolitaine puisque le rythme des créations y est inférieur (+1,9 % dans la région contre +3,5 % en France métropolitaine).

Christine Chardon et Charles Raffin (Insee)

La création d'entreprises régionales diminue

En 2014, la création d'entreprises régionales se contracte de 1,7 % par rapport à 2013 (*figure 1*). Plus de 11 900 entreprises ont vu le jour en Poitou-Charentes contre 12 100 l'année précédente. Cette baisse est contraire à la tendance observée au niveau France métropolitaine où la création d'entreprises progresse de 2,6 %. L'écart s'explique par une baisse plus marquée des créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises, par une baisse des créations de sociétés et par une moindre hausse des créations d'auto-entreprises dans la région.

La création d'entreprises individuelles hors auto-entreprises régionales chute de 10,3 % alors qu'elle diminue de 2,9 % au niveau France métropolitaine. La baisse régionale est l'une des plus fortes parmi les régions françaises (*figure 2*), mais fait suite à une année 2013 de très forte croissance. Parallèlement, la création de sociétés régionales, recule de 2,7 % en Poitou-Charentes alors qu'elle augmente de 4,4 % au niveau France métropolitaine (*figure 3*).

En 2014, seules les auto-entreprises régionales sont plus nombreuses à voir le jour. Mais le rythme des créations y est inférieur à celui de la France métropolitaine (+1,9 % dans la région contre +3,5 % en France métropolitaine) et contribue à creuser l'écart entre la région et le reste de la France métropolitaine.

Moins de nouveaux entrepreneurs dans la construction

La construction attire nettement moins de nouveaux entrepreneurs dans toutes les catégories juridiques (en société comme en

nom propre), et dans la région comme en France métropolitaine. Mais la baisse régionale est plus forte. La création de sociétés ayant une activité dans la construction recule de 8,3 % dans la région (*figure 4*), contre 1,9 % en France métropolitaine. La création d'entreprises individuelles de construction hors auto-entreprises est aussi en plus fort repli. Elle baisse de 8,5 % dans la région contre 4,9 % en France métropolitaine. De même, la création d'auto-entreprises de la construction chute de 12,8 % en Poitou-Charentes alors qu'elle recule de 2,1 % en France métropolitaine.

La construction régionale attire moins de nouveaux entrepreneurs surtout en Charente et dans les Deux-Sèvres. En Charente, les créations de sociétés et d'entreprises individuelles hors auto-entreprises y sont en très net repli, (respectivement -31,3 % de sociétés, -13,4 % d'entreprises individuelles). A *contrario*, les nouvelles auto-entreprises charentaises y sont plus nombreuses qu'en 2013 (+12,3 %). Dans les Deux-Sèvres, la baisse des créations est un peu moins forte qu'en Charente mais elle est plus générale puisqu'elle s'étend également aux auto-entreprises.

Le « commerce, transport, hébergement et restauration » moins attractif

La création d'entreprises individuelles hors auto-entreprises dans le secteur élargi du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration est particulièrement en retrait. Elle s'effondre de 30,7 % dans la région pendant qu'elle baisse de 10,9 % au niveau France métropolitaine.

Les créations de sociétés dans ce secteur sont aussi en baisse mais moins fortement (-3,3 %). Cette tendance est à contre courant de ce qui se passe au niveau France métropolitaine où la création de sociétés progresse de 5,1 %.

Les auto-entreprises de ce secteur, quant à elles, sont plus nombreuses à voir le jour. Cela se vérifie dans la région comme au niveau France métropolitaine, même si la hausse est un peu plus faible dans la région (+4,2 % en Poitou-Charentes contre +6,9 % en France métropolitaine).

Plus de défaillances dans la construction régionale

En 2014, le Poitou-Charentes enregistre près de 1 690 défaillances d'entreprises. Dans la région comme en France les défaillances touchent particulièrement les secteurs du commerce, transport, hébergement, restauration et de la construction, comme les années précédentes.

Dans l'ensemble, en Poitou-Charentes, les défaillances augmentent de 2,8 % alors qu'elles sont en léger retrait au niveau France métropolitaine (-0,7 %). L'écart s'explique par une hausse des défaillances plus marquée dans tous les secteurs économiques de la région, excepté celui du commerce, transport, hébergement, restauration (*figure 5*).

Le nombre de défaillances supplémentaires est le plus important dans le secteur de la construction, avec hausse relative régionale (+15,2 %) plus forte que sur le reste du territoire métropolitain (+1,2 %). ■

Pour en savoir plus

- Doisneau L., « Un tiers du tissu productif local se renouvelle chaque année », *Insee Première* n° 15, mai 2015.

1 Créations d'entreprises par département

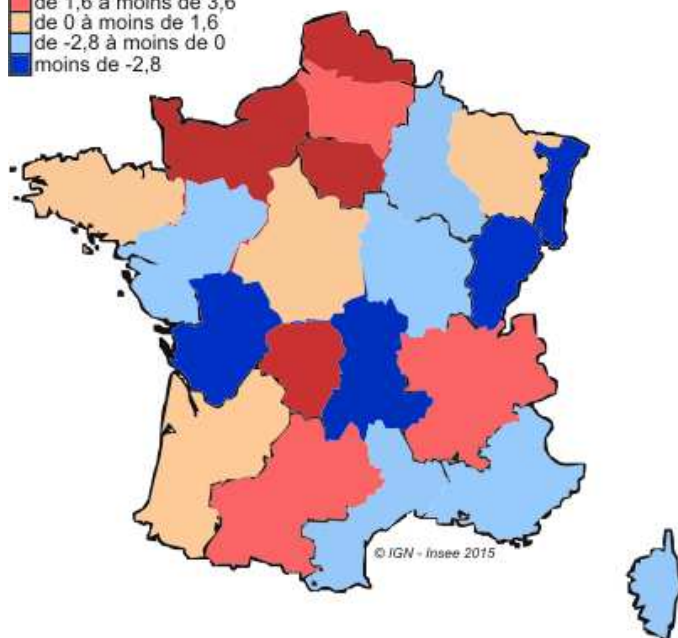
	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013
Charente	-8,7	-13,2	3,9	2 271	-3,5
Charente-Maritime	-0,1	-5,4	3,5	5 308	1,0
Deux-Sèvres	-1,5	-9,7	-4,1	1 793	-4,5
Vienne	-4,3	-14,8	1,6	2 559	-3,4
Poitou-Charentes	-2,7	-10,3	1,9	11 931	-1,7
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454	2,6

Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors auto-entreprises

France métropolitaine : +1,6 %
 Évolution de 2013 à 2014 (en %)

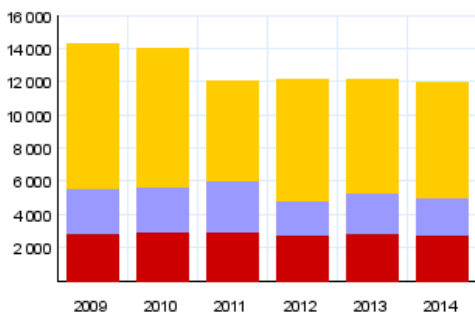
- 3,6 et plus
- de 1,6 à moins de 3,6
- de 0 à moins de 1,6
- de -2,8 à moins de 0
- moins de -2,8



Champ : France métropolitaine, hors auto-entrepreneurs
 Ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Créations d'entreprises dans la région Poitou-Charentes

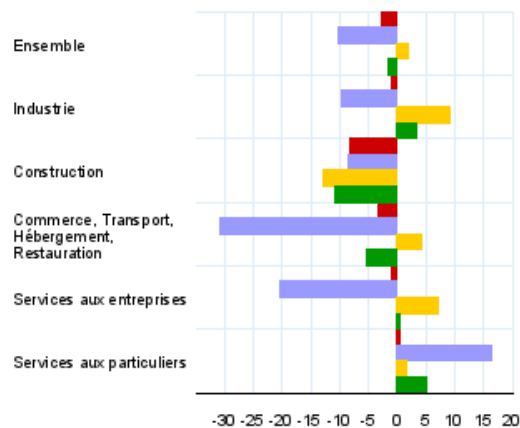
- Sociétés
- Entreprises individuelles hors auto-entreprises
- Auto-entreprises



Note : nombre de créations brutes
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Poitou-Charentes

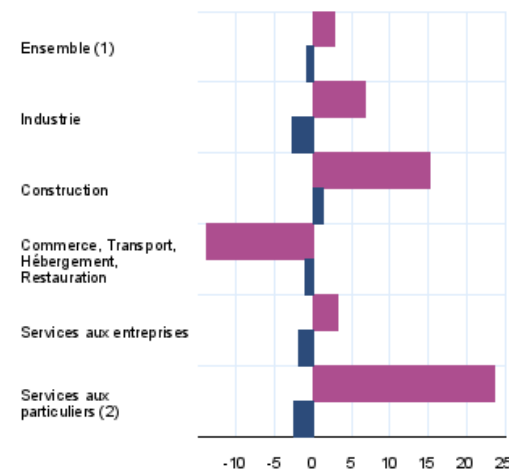
- Sociétés
 - Entreprises individuelles hors auto-entreprises
 - Auto-entreprises
 - Ensemble
- en %



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2013 et 2014 dans la région Poitou-Charentes

- Poitou-Charentes
 - France Métropolitaine
- en %



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Sources : Banque de France, Fiben (extraction au 09/02/15).

Commerce Extérieur

La baisse des exportations s'accélère

En 2014, la tendance se confirme. La baisse des exportations régionales en valeur s'accélère dans un contexte de dépréciation de l'euro face au dollar et aux autres devises. Le recul des exportations régionales est de l'ordre de 8 % en 2014, après 2 % en 2013. Elles atteignent 6,9 milliards d'euros. Elles restent donc encore supérieures au point le plus bas de 2009, mais reviennent proche du niveau de 2011. Sur les dix premiers clients, seuls l'Espagne, la Chine et les Pays Bas ont accru leurs montants d'achats. Les États-Unis restent le principal client malgré la baisse de leurs achats en valeur. Les deux produits phares de la région, à savoir les boissons et les produits agricoles, sont plus particulièrement en repli, et contribuent majoritairement à la baisse des exportations régionales.

Christine Chardon, Insee

Les exportations régionales baissent à leur niveau de 2011

En 2014, les exportations régionales en valeur chutent sensiblement (*figure 1*). La baisse est amplifiée avec la forte dépréciation de l'euro face au dollar alors que les États-Unis sont le principal client de la région. Les exportations régionales reculent sous l'effet conjugué d'une baisse des exportations en valeur des boissons, des produits de la culture et de l'élevage, du matériel ferroviaire roulant et des produits de la construction aéronautique et spatiale. Le recul des ventes de céréales et de boissons à l'étranger contribue pour la majeure partie au recul des exportations régionales. Ces dernières atteignent 6,9 milliards d'euros et se retrouvent donc légèrement au-dessus du niveau de 2011. À titre de comparaison, les exportations nationales en valeur, quant à elles, évoluent peu en 2014 (+0,1 %) par rapport à la baisse régionale de -8 %.

Le Poitou-Charentes se maintient néanmoins à la 17^e place des régions françaises pour les ventes à l'étranger, devant l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon, la Basse-Normandie, le Limousin et la Corse. Le classement des départements à l'intérieur de la région n'est pas non plus impacté. La Charente reste le premier département exportateur avec 37 % des exportations, suivi par la Charente-Maritime avec 26 %, par la Vienne avec 20 % et les Deux-Sèvres avec 17 %.

Les exportations régionales représentent toujours 1,7 % du total national alors que le poids économique du Poitou-Charentes dans le PIB de la métropole est proche de 2,2 %.

La plupart des pays clients réduisent leurs commandes

La plupart des pays clients voient leurs factures diminuer en 2014 (*figure 2*). Les moindres commandes adressées par les États-Unis, l'Italie, Singapour et l'Algérie ont particulièrement contribué au recul des exportations régionales. Sur les dix premiers clients régionaux, seules les commandes de l'Espagne et de la Chine ont sensiblement progressé en valeur en 2014.

Les États-Unis, malgré un recul de leurs achats en 2014, demeurent le principal client régional avec 12 % des ventes à l'étranger. Ils ont en particulier moins acheté de boissons, de produits de construction aéronautique et spatiale, et, dans une moindre mesure, ils ont aussi diminué leurs achats de produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc.

Les produits phares payent le plus lourd tribut

Les boissons et les produits agricoles sont les produits phares des exportations régionales. Ils représentent respectivement 27 % et 14 % des exportations régionales. Les ventes de boissons se replient de 10 % et celles des produits de la culture et de l'élevage de 16 % (*figure 3*). Le recul des ventes de boissons contribue presque au tiers du recul régional. Il en est de même pour les produits de l'agriculture et de l'élevage.

La baisse des ventes de boissons fait suite à une année de stabilisation, après une hausse ininterrompue depuis 2008. Les ventes restent supérieures à leur niveau de 2011. Elles sont surtout moindres vers Singapour. Cette forte baisse intervient après deux années de très fortes hausses. Les ventes se sont aussi repliées vers la Chine et les États-Unis et cela pour la deuxième année consécutive.

La baisse des exportations de produits de la culture et de l'élevage fait suite à une hausse ininterrompue depuis 2009. Parmi les principaux clients de la région, l'Algérie, le Royaume-Uni et le Sénégal sont parmi ceux qui ont diminué le plus sensiblement leurs achats.

Les importations baissent également

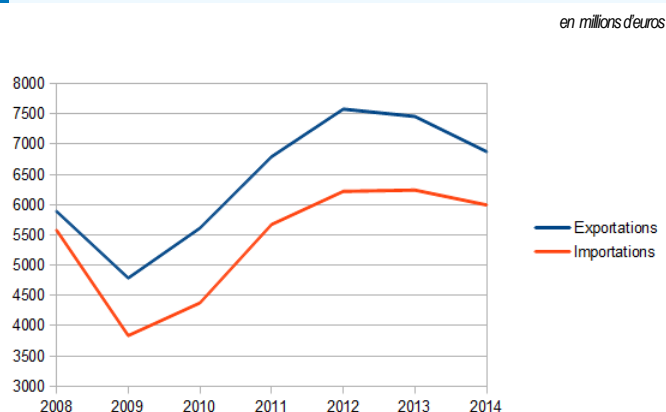
Les importations en valeur de la région Poitou-Charentes diminuent de 4 % (*figure 4*). Elles atteignent 6 milliards d'euros en 2014. Cette baisse fait suite à une année de stabilisation en 2013, précédée de deux années de hausses exceptionnelles en 2011 et en 2012.

La baisse des importations est largement imputable à celle des achats d'hydrocarbures qui se contractent de 11 % en valeur. Les importations de produits pétroliers restent le premier poste d'achat régional. ■

Commerce extérieur régional

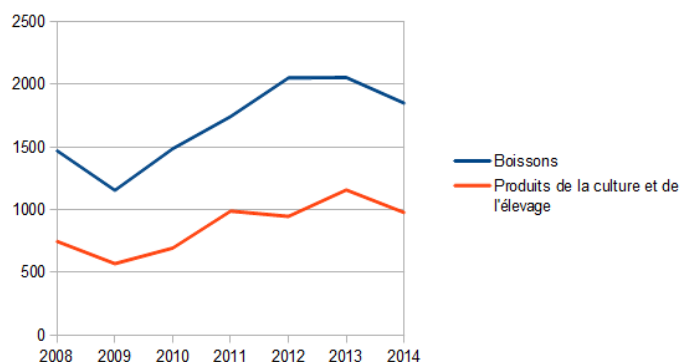
Les douanes produisent les chiffres des exportations et des importations. Par suite, l'origine initiale et la destination finale des marchandises exportées ne sont pas toujours parfaitement identifiées, notamment en raison de l'imputation de certaines opérations au siège social plutôt qu'au lieu de production. Si les données d'exportations sont significatives et pertinentes, celles concernant les importations sont beaucoup plus délicates à commenter. En effet, les points d'entrée de la région sont aussi des points d'entrée pour d'autres régions. Les importations enregistrées en Poitou-Charentes ne sont donc pas exclusivement consommées dans la région.

1 Le commerce extérieur en Poitou-Charentes



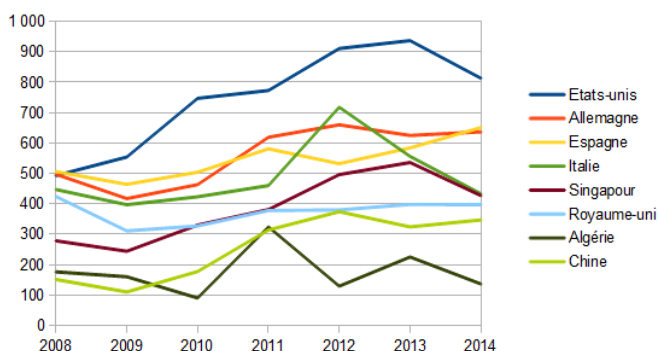
Source : Douanes

3 Les exportations des produits phares



Source : Douanes

2 Les exportations du Poitou-Charentes selon les principales destinations



Source : Douanes

4 Le commerce extérieur en Poitou-Charentes par département

	Exportations		Importations	
	2014 (en millions d'€)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (en millions d'€)	Évolution 2014/2013 (en %)
Charente	2 566	-11,0	1 082	2,0
Charente-Maritime	1 788	-15,0	2 822	-8,0
Deux-Sèvres	1 164	1,0	916	9,0
Vienne	1 358	2,0	1 175	-6,0
Poitou-Charentes	6 876	-8,0	5 995	-4,0
France	437 285	0,0	491 108	-1,0

Source : Douanes

Agriculture

Des récoltes plus abondantes

Avec un climat propice en 2014, les récoltes en grandes cultures progressent de plus de 15 % et atteignent 6,7 millions de tonnes en Poitou-Charentes. Cela représente une hausse de presque un million de tonnes par rapport à la campagne précédente. De meilleurs rendements contribuent à cette abondance de récoltes. Concernant les vendanges, elles sont aussi bien meilleures qu'en 2013. Les melons, quant à eux, bénéficient d'une légère embellie en 2014, après une année 2013 particulièrement difficile. Les livraisons de lait de vache grimpent et celles du lait de chèvre sont à peu près stables. Pour le cours des bovins, l'année est jugée morose. Du côté des intrants, les prix baissent fortement en 2014.

Marie-France Marot (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Poitou-Charentes)

En 2014, les récoltes céréalières avec 6,7 millions de tonnes ont dépassé le record de production de 5,9 millions de tonnes enregistré en 2002. Les belles performances du maïs ont sensiblement contribué à cette performance.

Des rendements meilleurs que prévus

Les rendements ont été cette année bien meilleurs que la moyenne quinquennale (figure 1). Pour la deuxième fois en dix ans, la région enregistre un rendement en maïs grain à 3 chiffres avec 103 q/ha. La collecte régionale, amplifiée par les transferts de surfaces initialement prévues en fourrages, a été exceptionnelle. Les récoltes de colza ont été, elles aussi, abondantes. Ces cultures ont profité de belles conditions tout au long de leur cycle de végétation. Les rendements moyens s'établissent à 36 q/ha soit 5 q/ha de plus que la moyenne quinquennale. Les rendements en tournesol sont hétérogènes. Néanmoins, après les rendements catastrophiques de 2013, les résultats sont supérieurs de 3 q/ha à la moyenne quinquennale.

Les rendements en blé tendre sont supérieurs de 4 à 5 q/ha à la moyenne quinquennale. Cela s'explique par des conditions climatiques favorables au moment de la montaison et du remplissage des grains. La qualité des blés régionale est bonne, à l'inverse des autres régions, notamment celles du nord de la France. Les rendements des blés durs ont été proches de ceux de 2012 avec, de plus, une meilleure qualité. La collecte a été très bonne pour les orges qui cumulent une hausse des surfaces et de bons rendements (62 q/ha). L'ensemble de la production des orges, notamment celles d'hiver dépassent l'excellente récolte de 2002.

Des vendanges bien meilleures qu'en 2013

Les vendanges de l'Ugni blanc se sont déroulées favorablement avec un temps ensoleillé, chaud et sec. Dans ces conditions météorologiques favorables, des bons rendements cumulés avec un taux élevé d'alcool pur ont permis des vendanges 2014 bien meilleures que celles de 2013. Le titre alcoométrique volumique frôle les 10 % de la récolte. Les rendements atteignent jusqu'à 160 hl/ha pour les meilleures parcelles, et de 80 à 100 hl/ha pour les parcelles grêlées.

Un léger mieux pour les melons

La récolte des melons en 2014 est loin d'être satisfaisante mais a été économiquement moins difficile pour les producteurs que celle de 2013. Le rendement moyen des melons avoisine 18 t/ha contre 17 t/ha l'année précédente, et ce, dans un contexte de prix plus rémunérateurs.

Des livraisons de lait en hausse

En 2014, les livraisons à l'industrie de lait de vache ont augmenté (+ 2,6 %) par rapport à 2013 après deux années de baisse. L'augmentation de la production est imputable aux effets conjugués de la baisse du coût de l'alimentation animale et de la hausse du prix du lait (+ 5,4 %).

Concernant le lait de chèvre, les livraisons sont restées quasiment stables entre 2013 et 2014. Le prix moyen augmente de 4 %. Mais la décapitalisation du troupeau régional a continué (-4 %).

Une année morose pour le cours des bovins

Hormis ceux des ovins et caprins, les cours des animaux ont décroché, notamment à

partir du second semestre, et ont retrouvé les faibles niveaux de 2013.

En bovins de boucherie, l'activité commerciale a été morose. Au cours du second semestre, l'abondance de la viande au niveau européen, la mise en place de l'embargo russe en août et la faible consommation ont déstabilisé le marché. De même pour les brouillards, les échanges ont été difficiles, seule la viande des meilleurs animaux a conservé une cotation correcte. La fermeture du marché turc et la difficile commercialisation des jeunes bovins à l'export vers la Grèce et l'Italie n'ont pas permis un bon écoulement des animaux. Les cours ont été en baisse quasi constante. Le cours des veaux de race à viande se sont également dépréciés dès le premier trimestre. Les prix des porcs charcutiers se sont dégradés au second semestre. L'offre abondante en Europe, surtout en Allemagne, et l'embargo russe expliquent en partie cette baisse.

D'une part, les prix des agneaux de boucherie font exception à la morosité et ont été historiquement hauts, notamment en avril avec les fêtes de Pâques, propices à la consommation, et d'autre part, d'une offre moindre en provenance des îles Britanniques et des pays de l'Océanie.

Baisse significative du prix des intrants

Après une légère hausse jusqu'en mai, l'indice général des prix d'achat des matières premières agricoles (Ipampa) est reparti à la baisse jusqu'en novembre (figure 2). Entre fin 2013 et fin 2014, il diminue de 2,6 points. Cette diminution est essentiellement le fait de la baisse du prix des aliments pour animaux, du poste énergie et lubrifiants et, dans une moindre mesure, des engrais et amendements. ■

Pour en savoir plus

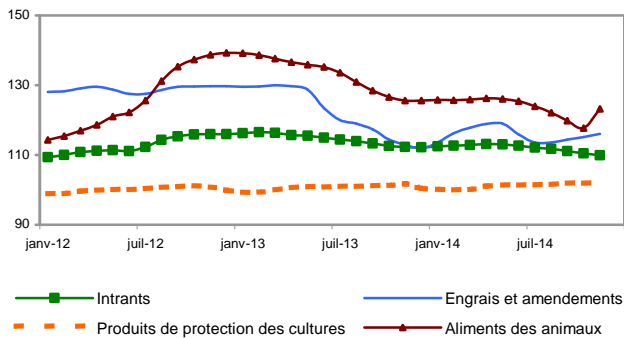
- Marie-France Marot, « Des récoltes abondantes en 2014 », *le bilan de l'année agricole 2014*, Agreste Poitou-Charentes n°4, mars 2015.
- Emmanuel Martin, « Des vaches, des chèvres : du lait : du beurre et des fromages de chèvre », *enquête annuelle laitière 2012-2013*, Agreste Poitou-Charentes n°3, février 2015.

1 Culture d'hiver : des rendements bien meilleurs que la moyenne quinquennale

Superficie (ha) Rendement (Q/ha)	Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-Charentes		Rendement Moyen 2007-2011
	Superficie	Rendement	Superficie	Rendement	Superficie	Rendement	Superficie	Rendement	Superficie	Rendement	
Blé tendre	61 700	61	98 100	69	106 610	70	128 530	67	394 940	67	63
Blé dur	2 830	57	15 100	66	3 850	60	4 570	62	26 350	63	57
Orge et escourgeon hiver	17 000	58	19 800	65	19 300	66	30 400	64	86 500	63	59
Orge de printemps	3 550	57	13 500	56	1 520	51	3 600	60	22 170	56	52
Avoine	1 230	41	800	45	1 250	39	1 770	40	5 050	41	41
Mais grain (y.c. semences)	46 800	102	66 025	104	34 950	104	62 650	99	210 425	103	85
dont maïs grain irrigué	15 200	107	33 300	115	10 245	118	27 930	105	86 675	111	103
dont maïs grain non irrigué	31 600	100	32 000	95	24 255	100	33 860	95	121 715	97	69
Sorgho	680	65	1 170	65	1 495	65	2 075	65	5 420	65	51
Triticale hiver	5 400	45	800	52	13 600	59	7 850	43	27 650	52	50
Colza hiver et printemps	9 120	36	16 060	36	24 665	37	48 135	35	97 980	36	31
Tournesol	41 200	23	50 520	26	29 480	25	36 770	24	157 970	25	22
Pois protéagineux	2 400	35	7 900	35	4 450	36	1 615	32	16 365	35	36

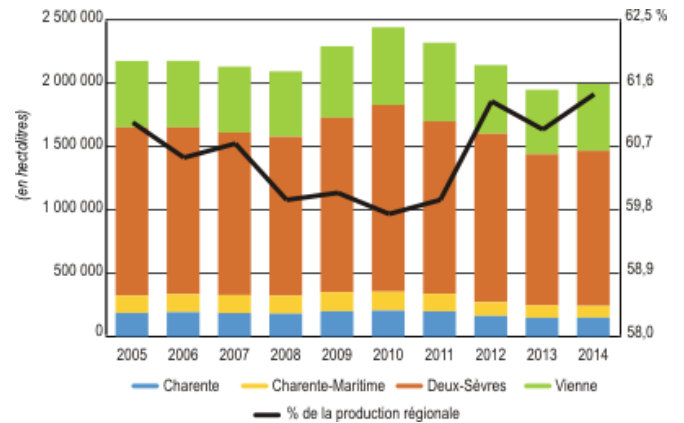
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2014

2 Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (indice base 100 en 2010)



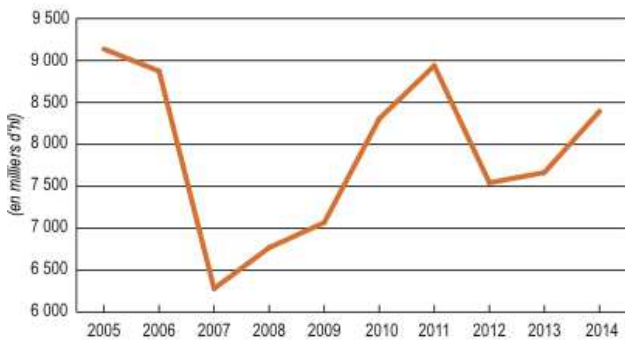
Sources : Agreste IPAMPA et Insee

4 Production de lait de chèvre par département



Source : Agreste-SAP

3 Récolte de vins blancs de cognac



Source : BNIC

5 Effectifs des animaux en fin d'année dans les exploitations

	2012 (tête)	2013 (tête)	2014 (tête)	Évolution 2014/2013 (en %)
Vaches laitières	91 850	90 042	87 371	-3,0
Vaches nourrices	216 057	217 938	220 048	1,0
Ensemble espèce bovine	754 654	747 192	761 384	1,9
Truies de 50 kg et plus	32 118	28 804	32 425	12,6
Ensemble espèce porcine	392 496	366 152	391 220	6,8
Chèvres (femelles ayant mis bas)	269 581	261 491	261 000	-0,2
Ensemble espèce caprine	402 555	366 152	402 530	9,9
Brebis-mères (y.c. réforme)	389 079	366 123	362 620	-1,0
Ensemble espèce ovine	593 876	555 966	558 830	0,5

Source : Agreste-SAP

Construction

La construction de logements toujours orientée à la baisse

En 2014, le nombre de logements autorisés a diminué d'environ 17 % en Poitou-Charentes en un an. La baisse concerne surtout les logements individuels. Comme en 2013, la Charente-Maritime est particulièrement touchée, mais enregistre encore plus de la moitié des autorisations de construire de la région.

Yves Dumont, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

En Poitou-Charentes, 8 500 logements (données estimées en date réelle) ont été autorisés en 2014, soit 1 800 de moins que l'année précédente. La tendance baissière s'est poursuivie (-17 %), même si elle est moins prononcée qu'en 2013 (-26 %).

La baisse des autorisations concerne surtout les logements individuels (-21 %), mais aussi les logements collectifs et en résidence (-6 %).

Au niveau national, la tendance est également orientée à la baisse, mais de moindre ampleur (-11 %).

Sur longue période, le nombre de logements autorisés est nettement inférieur d'une part, au boom de la construction (entre 2004 et 2007), mais d'autre part à ceux du début des années 2000. Ce niveau est aussi inférieur au besoin annuel en logements neufs estimée par une étude Insee-DREAL publiée en 2012, soit 10 000 logements (logements en résidence exclus), et basée sur une projection du nombre de ménages.

En 2014, les autorisations de construire se répartissent en 72 % de logements individuels (55 % d'individuel pur et 17 % d'individuel groupé) et 28 % de logements en immeubles collectifs et de logements en résidence (personnes âgées, étudiants, tourisme).

La Charente-Maritime rattrapée par la crise

En 2014, si la Charente-Maritime enregistre la moitié des logements autorisés dans la région, cette part est en net recul par rapport aux années précédentes. La Vienne avec 20 % des logements autorisés, les Deux-Sèvres et la Charente, chacun à hauteur de 15 %, se partagent le reste des autorisations. En Charente-Maritime, la baisse du nombre de logements autorisés est de 25 %, du même ordre que celle de 2013. Ce département avait échappé au

ralentissement du secteur jusqu'en 2012. Il regroupe 35 % de la population régionale et enregistre la plus forte progression démographique de la région, soit environ 5 000 habitants de plus par an. De plus, l'attractivité touristique favorise la construction de résidences secondaires. Le niveau des autorisations de 2014, est particulièrement peu élevé. Un tel niveau n'avait jamais été observé depuis l'an 2000. Tous les types de logements sont concernés, l'individuel pur baisse de 24 %, l'individuel groupé de 33 % et les logements collectifs et en résidence de 21 %.

En Charente, la baisse des autorisations de construction de logements s'est poursuivie en 2014, mais s'est légèrement ralentie. Le nombre de logements autorisés recule de 9 % par rapport à 2013, après -17 % l'année précédente. L'individuel pur et les logements en collectif et résidence diminuent. L'individuel groupé progresse mais reste à un niveau peu élevé. L'individuel (pur + groupé) représente 82 % des logements autorisés.

Dans les Deux-Sèvres, le nombre de logements autorisés est en baisse de 6 % par rapport à 2013. La diminution est bien plus faible que l'année précédente (-21 %), suite à une reprise des autorisations des logements en collectif et résidence. Ce niveau reste néanmoins particulièrement bas, trois fois moins qu'en 2007, l'année record.

Dans la Vienne, le nombre de logements autorisés baisse de 10 %. Le nombre de logements individuels recule, en revanche celui de logements en collectif et résidence progresse nettement en un an. Les logements individuels représentent 69 % des autorisations en 2014.

Le faible niveau des autorisations se répercute sur les ouvertures de chantier. Environ 8 900 logements commencés ont

été dénombrés en 2014, en Poitou-Charentes, soit une baisse de 24 % par rapport à 2013. Tous les départements enregistrent un net repli. Le recul le plus important est observé dans la Vienne, qui s'explique en grande partie par la comptabilisation en 2013 des logements construits dans le cadre du Center Parcs dans le nord du département.

Les promoteurs réduisent leurs projets

En 2014, le marché de l'immobilier neuf des programmes d'au moins cinq logements se stabilise en Poitou-Charentes. Si le nombre de maisons neuves vendues est en repli, celui des appartements progresse légèrement. Pour s'adapter au manque de dynamisme du marché, les promoteurs ont réduit fortement leurs nouvelles mises en vente. Ainsi, le stock de logements en vente diminue, comme les délais d'écoulement. Sur l'ensemble de l'année, 900 logements neufs ont été vendus en Poitou-Charentes. La localisation quasi-exclusive sur le littoral des logements vendus explique des prix moyens élevés.

Des évolutions contrastées selon les secteurs pour les autorisations de locaux d'activité

En 2014, près d'un million de m² de surface de plancher a été autorisé pour des locaux d'activité en Poitou-Charentes, soit une baisse d'environ 18 % par rapport à l'année précédente. Les surfaces de bureaux, pour l'industrie et pour les entrepôts sont toutefois en progression. Les activités agricoles sont toujours les plus constructrices avec près d'un tiers des surfaces autorisées, mais régressent par rapport à 2013. L'évolution nationale suit aussi une tendance baissière, bien que moins accentuée. ■

Pour en savoir plus

- Dumont Y., Boutant V., «La construction neuve de logements et de locaux en Poitou-Charentes au 4^e trimestre 2014 », *Chiffres et statistiques* 2015-02, DREAL Poitou-Charentes, février 2015.

1 Logements autorisés par département

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 ⁽¹⁾ (en %)
Charente	1 300	-8,6	-12,7
Charente-Maritime	4 300	-24,9	-6,3
Deux-Sèvres	1 300	-5,7	-14,7
Vienne	1 700	-9,8	-9,5
Poitou-Charentes	8 500	-17,5	-9,2
France métropolitaine	356 800	-10,6	-2,5

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Source : SoeS, [Sit@del2](#), estimations à fin février 2015.

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Poitou-Charentes			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2014 (en milliers de m ²)	Évolution 2014/2013 (en %)	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 ⁽¹⁾	Évolution 2014/2013 (en %)	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 ⁽¹⁾
Artisanat	48	-10,1	38,3	5,2	42,1
Bureaux	111	45,5	-5,5	-22,3	-1,5
Commerce	151	-21,8	2,4	-14,1	0,6

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SoeS, [Sit@del2](#), estimations à fin février 2015.

3 Évolution de la construction de logements

■ Logements autorisés - Poitou-Charentes
 ■ Logements commencés - Poitou-Charentes
 ■ Logements autorisés - France métropolitaine
 ■ Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



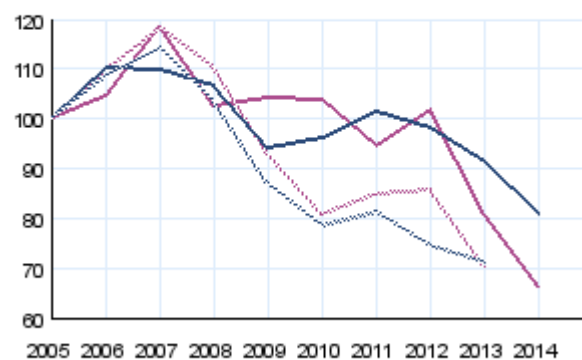
Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SoeS, [Sit@del2](#), estimations à fin février 2015.

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

■ Locaux autorisés - Poitou-Charentes
 ■ Locaux commencés - Poitou-Charentes
 ■ Locaux autorisés - France métropolitaine
 ■ Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SoeS, [Sit@del2](#).

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs

■ Logements neufs disponibles en fin d'année
 ■ Logements neufs mis en vente
 ■ Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SoeS, [Sit@del2](#), estimations à fin février 2015.

Tourisme

Une année touristique mitigée

En 2014, le bilan touristique régional est mitigé. La fréquentation des campings s'améliore tandis que celle des hôtels diminue. Le nombre de nuitées dans les campings ne progresse en fait qu'en Charente-Maritime. Dans les autres départements de la région, la fréquentation des campings est en baisse ou évolue peu, comme dans la Vienne. Quant aux hôtels de la région, ils accusent globalement, une baisse de fréquentation de 2,9 %. Seule la Vienne se démarque en affichant une hausse du nombre de nuitées dans les hôtels autour de Poitiers et du Futuroscope.

Jean-Pierre Ferret, Insee

La fréquentation globale des campings et des hôtels de la région augmente, contrairement à ce qui est observé en France métropolitaine (*figure 1*). Cette hausse globale masque une hausse de fréquentation des campings, uniquement en Charente-Maritime, et une baisse de la fréquentation hôtelière, excepté dans la Vienne.

Le camping gagne du terrain, uniquement en Charente-Maritime

La fréquentation des campings est plus élevée qu'en 2013 (*figure 2*). Le nombre des nuitées frôle la barre des 7 millions. La fréquentation en Charente-Maritime progresse de 3,8 % en 2014 et atteint 6,3 millions de nuitées. À lui seul, ce département concentre 92 % des nuitées picto-charentaises et explique la hausse régionale. En effet, la fréquentation des campings des autres départements est en repli ou au mieux stable comme dans la Vienne. La Charente connaît la plus forte désaffection avec un recul de 20 %, suivie des Deux-Sèvres (-6 %) et, de la Vienne. La zone autour du Futuroscope subit une baisse de fréquentation pour la troisième année consécutive.

La fréquentation hôtelière perd du terrain, excepté dans la Vienne

Après plusieurs années de hausse, l'hôtellerie régionale subit une baisse de fréquentation de près de 3 % en 2014. Hormis la Vienne, tous les départements sont orientés à la baisse. Les départements les plus touchés sont la Charente (-8,0 %) et les Deux-Sèvres (-7,7 %) (*figure 3*). Les nuitées en Charente-Maritime représentent 47 % des nuitées régionales. Aussi la baisse de fréquentation de 3,3 % est celle qui contribue le plus fortement au recul de

la fréquentation régionale. Les hôtels dans la Vienne maintiennent leur fréquentation grâce à la progression observée dans les hôtels autour du Futuroscope.

Le soleil de juin attire plus de touristes dans les hôtels et les campings

La météo radieuse de juin en 2014 a attiré davantage de touristes que l'année précédente, aussi bien dans les campings que dans les hôtels de la région (+14,6 % de nuitées dans les campings et +4,9 % dans les hôtels).

De moins en moins d'étrangers dans les campings

La proportion d'étrangers séjournant en Poitou-Charentes (14,7 %) est la plus faible de toutes les régions françaises (en moyenne 35,5 %). Elle représente 16,2 % des nuitées passées dans les campings de Poitou-Charentes et 11,4 % dans l'hôtellerie. En 2014, cette clientèle est en diminution de 3,6 % en camping et en hausse de 2,2 % dans les hôtels. La proportion d'étrangers est nettement plus forte à l'intérieur des terres (26 %) que sur le littoral (15 %) dans les campings. Dans les hôtels, la répartition est plus équilibrée, avec tout de même une hausse sensible à l'intérieur des terres (+10,8 %) alors qu'elles sont en baisse dans la zone littorale (-7,3 %). Ainsi, seule la Charente-Maritime connaît une baisse de fréquentation des touristes étrangers sur les deux modes d'hébergement.

Parmi les étrangers, la clientèle britannique reste la plus présente sur les deux types d'hébergement. En camping, les Néerlandais pointent en deuxième position devant les Allemands et les Belges. Dans les hôtels, Belges, Espagnols

et Allemands sont les nationalités les plus présentes derrière les Britanniques.

Fréquentation plus marquée des catégories supérieures

En terme de fréquentation, les campings «4 étoiles», qui bénéficient d'une capacité d'accueil moyenne très importante, totalisent près de quatre nuitées sur dix (*figure 4*). En hôtellerie, les établissements «3 étoiles» concentrent une nuitée sur trois (*figure 5*). Que ce soit en camping ou en hôtel, la part de clientèle étrangère s'élève en même temps que le nombre d'étoiles. Ainsi, les étrangers représentent 8 % des nuitées dans les hôtels et campings «1 étoile» et jusqu'à 20 % dans les hôtels «5 étoiles» et même 38 % dans les campings «5 étoiles».

Occupation record en Charente-Maritime, en catégorie supérieure, en août

Sur l'ensemble de l'année, les hôtels picto-charentais sont occupés à 52,3 %. Ce taux varie selon la zone, la période et la catégorie d'hôtel. Ainsi, il est le plus fort en Charente-Maritime (53,7 %) et le plus faible dans la Vienne (49,2 %). Il atteint les 56 % en «4 et 5 étoiles» mais plafonne à 46 % pour les non classés. Les variations sur l'année sont plus fortes sur le littoral et en particulier sur l'île de Ré, avec un minimum en janvier (23 %) et un maximum en août (93 %).

En camping, le taux d'occupation moyen sur l'ensemble de la saison (de mai à septembre) est de 37,5 %. Il est deux fois plus fort en Charente-Maritime (40 %) qu'en Charente ou Deux-Sèvres (environ 20 %). Ce taux est au minimum en mai (16 %) et au plus haut en août (66,6 %). ■

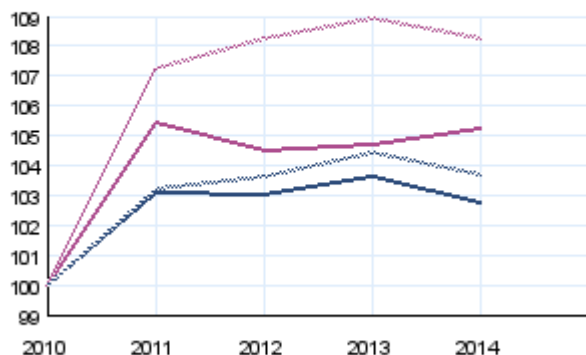
Pour en savoir plus

- Jean-Pierre Ferret, «L'hôtellerie en plein air du Poitou-Charentes retrouve des couleurs en 2014 », *Insee Flash* n° 5, février 2015.
- Jean-Pierre Ferret, « Repli de la clientèle française dans l'hôtellerie du Poitou-Charentes en 2014 », *Insee Flash* n° 9, avril 2015.

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Poitou-Charentes
 - - - Nombre d'arrivées - Poitou-Charentes
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 retropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2014		
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 ⁽¹⁾	Par une clientèle étrangère	sur emplacements localifs
Charente	113	-20,6	2,6	39,7	22,2
Charente-Maritime	6 372	3,8	0,9	15,5	56,5
Deux-Sèvres	144	-5,9	2,6	31,0	23,5
Vienne	314	-0,0	3,3	25,8	37,1
Poitou-Charentes	6 943	2,9	1,1	16,7	54,4
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 retropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels		Part de nuitées effectuées en 2014	
	2013 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 ⁽¹⁾	par une clientèle étrangère
Charente	427	-8,0	3,1	13,1
Charente-Maritime	2 146	-3,3	3,0	12,0
Deux-Sèvres	433	-7,7	3,0	8,8
Vienne	1 591	0,4	0,7	11,3
Poitou-Charentes	4 597	-2,9	2,2	11,6
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 retropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (en %)	
	Poitou-Charentes	France métropolitaine	Poitou-Charentes	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 229	16 115	8,4	0,4
3-4-5 étoiles	5 263	86 605	1,9	0,6
Non classés	451	7 024	-0,1	-3,8
TOTAL	6 943	109 743	2,9	0,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 retropolées suite au changement de classification début 2014.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (en %)	
	Poitou-Charentes	France métropolitaine	Poitou-Charentes	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 955	53 862	-3,0	0,8
3 étoiles	1 524	71 935	-1,5	-0,7
4-5 étoiles	590	44 287	4,8	-0,0
Non classés	528	28 426	-13,8	-9,0
TOTAL	4 597	198 509	-2,9	-1,4

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 retropolées suite au changement de classification début 2014.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transport

Bilan mitigé

En 2014, le secteur des transports en région Poitou-Charentes a été marqué par une tendance globalement haussière, même si le trafic portuaire a diminué après une année 2013 record. Le transport routier de marchandises progresse avec la hausse des trafics internes à la région. Le trafic aérien régional se stabilise et est toujours marqué par le poids des vols internationaux et low cost. Par ailleurs, les immatriculations de véhicules dans la région repartent à la hausse, tout comme en 2012, avec une augmentation des immatriculations de loueurs de véhicules. Enfin, la fréquentation des voyageurs sur le réseau TER semble se tasser en 2014.

Cindy Viard, Observatoire régional des transports

Baisse du trafic portuaire suite à une année record

L'activité des ports de la région Poitou-Charentes recule en 2014 par rapport à 2013, une année record, avec une diminution des trafics sur les ports de La Rochelle, Rochefort et Tonnay-Charente de -3,3 %.

Le Grand Port Maritime de La Rochelle voit son trafic diminuer de 3,1 % en 2014, atteignant près de 9,4 millions de tonnes, et résultant de la baisse des principaux produits en mouvement sur le port : céréales, produits pétroliers et forestiers. La baisse des exportations de produits céréaliers au premier semestre 2014 n'a pas été compensée par le regain en deuxième partie d'année (-1,4 % entre 2013 et 2014). La très bonne campagne céréalière 2012/2013 et les hauts tonnages enregistrés début 2013 nuancent la baisse de 2014. De même, 2,6 millions de tonnes de produits pétroliers sont importés en 2014, soit -7,1 % par rapport à 2013. Concernant les produits forestiers, leurs trafics diminuent aussi mais plus légèrement de 0,5 % par rapport à 2013 et atteignent 855 805 tonnes. Les vracs agricoles (tourteaux et engrais) font exception et progressent quant à eux de 5,8 %.

Malgré un très bon début d'année suite à de nouveaux contrats, le port de Tonnay-Charente enregistre aussi une diminution de ses trafics (-6,8 %) qui atteignent 294 059 tonnes en 2014. De même le port de Rochefort voit ses trafics diminuer de 4,7 %, essentiellement via le déclin des importations qui représentent plus de 80 % de l'activité du port (engrais et bois sciés). Les filières agricoles et BTP n'étant pas dans une conjoncture économique favorable, la baisse se ressent directement dans leurs approvisionnements.

Croissance du transport routier interne de marchandises

Les volumes de marchandises liées à la région Poitou-Charentes et transportées par la route en 2014 ont progressé de 1,1 % alors que la tendance nationale est en recul (-3,1 %). Cette hausse est portée par le trafic interne à la région (+7,3 %) tandis que les entrées et les sorties reculent légèrement avec respectivement -1,0 % et -1,1 % (figures 1 et 3).

Légère baisse du trafic aérien

L'ensemble du trafic aérien en région Poitou-Charentes comptabilise 323 445 passagers en 2014, soit une très légère baisse par rapport à 2013 (-0,4 %) (figure 2), alors qu'il progresse de 3,5 % à l'échelle de la grande région Sud-Ouest (aéroports d'Angoulême, La Rochelle, Poitiers, Agen, Bergerac, Biarritz, Bordeaux, Pau, Périgueux et Limoges) et de 1,9 % au niveau national.

La baisse du nombre de passagers à l'aéroport de La Rochelle-Île de Ré (212 361 passagers en 2014 soit -1,8 % par rapport à 2013) ralentit comparé à l'année précédente. 2013 avait subi l'impact de la non reconduction de la ligne avec Oslo, et la diminution de l'offre dans le but d'accroître les taux de remplissage. La fréquentation à l'aéroport de Poitiers-Biard s'améliore, elle augmente de 1,5 % avec 109 537 passagers en 2014.

Prépondérance des vols à l'international

Les aéroports de la région sont particulièrement marqués par le trafic international (Royaume-Uni, Irlande) qui représente 79 % des passagers. Ce trafic

est stable depuis 2013. L'exploitation des liaisons internationales s'opère en grande majorité par les compagnies à bas coût (ou low cost) qui contribuent aux trois quarts du trafic de voyageurs. Le trafic national reste secondaire, et recule de 1,6 % en 2014 (figure 5).

Remontée des immatriculations

43 875 immatriculations de véhicules particuliers neufs ont été enregistrées en 2014 en région Poitou-Charentes, soit une augmentation de 7,3 % par rapport à 2013 (figure 4). Cette croissance est bien supérieure à celle de la moyenne nationale (+0,5 %).

Tous les départements enregistrent une hausse, mais particulièrement celui de la Vienne qui connaît une situation similaire à celle de 2012. En effet, le prix de la carte grise a pu inciter des loueurs professionnels à faire davantage immatriculer leurs véhicules dans la Vienne (voitures de société).

Plus de voyageurs sur le réseau ferroviaire

Entre 2010 et 2013, les voyageurs ont été globalement de plus en plus nombreux sur le réseau TER Poitou-Charentes mais la fréquentation s'est tassée entre 2013 et 2014 (-0,8 %). Trafic SNCF interne à la région conserve depuis 2010 une croissance notable (+20 % entre 2010 et 2013) qui semble perdurer en 2014.

Quant au transport ferroviaire de marchandises sur le territoire régional, il atteint plus de 3,4 millions de tonnes en 2014, soit une baisse de -6,5 % par rapport à 2013. Le niveau reste toutefois supérieur à celui de 2012. ■

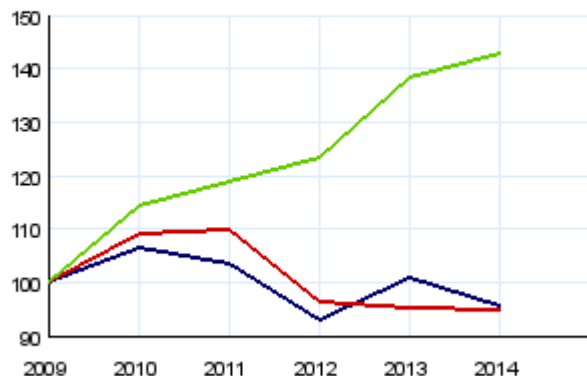
Pour en savoir plus

- Union des aéroports français, « Résultats d'activité des aéroports français 2014. Statistiques de trafic » 2015.
- Dumont Y., Boutant V., « Les immatriculations de voitures neuves en Poitou-Charentes en 2014 », Chiffres et statistiques n° 2015-04, DREAL Poitou-Charentes, février 2015.

1 Évolution du transport de marchandises dans la région Poitou-Charentes

■ Entrées dans la région
■ Sorties de la région
■ Intérieur de la région

en indice base 100 en 2009



Champ : Hors transport international.
Source : SoeS, Enquête Transport routier de marchandises.

2 Passagers des aéroports

	Poitou-Charentes			France métropolitaine	
	Passagers 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Lignes nationales	49 2003	-1,6	4,0	-2,6	1,3
Lignes internationales	256 269	0,3	-3,4	4,2	2,1
Transit	18 013	-6,2	1,9	-12,5	-9,9
TOTAL	323 485	-0,4	-2,1	2,1	1,8
dont lignes à bas coût (low cost)	248 266	0,8	-3,6	12,6	8,4
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	76,7	1,2	-1,5	10,2	6,5

Note : données brutes.
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Source : Union des aéroports français.

3 Transport de marchandises par la route

Poitou-Charentes	2014 (p) (millions de Tonnes-kilomètres transportés)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (en %) (1)
Entrées dans la région	3 529	-1,0
Sorties de la région	3 763	-1,1
Intérieur de la région	2 902	7,3

Note : données brutes.
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.
Source : SoeS, Enquête Transport routier de marchandises.

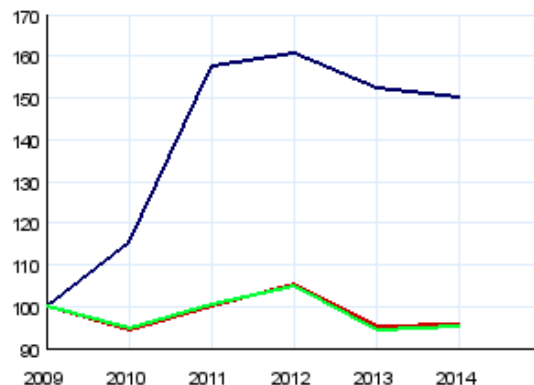
4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculation (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Charente	7 234	0,5	1 858	4,1	320	9,2	9 431	1,4
Charente-Maritime	15 948	0,4	3 380	1,9	277	-18,3	19 620	0,2
Deux-Sèvres	7 547	1,0	1 643	-6,1	392	-31,3	9 601	-2,5
Vienne	13 146	27,3	3 047	8,0	268	-21,9	16 494	22,1
Poitou-Charentes	43 875	7,3	9 928	2,7	1 257	-18,7	55 146	5,6
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0,3

Note : données brutes.
(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.
(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.
(3) : y compris immatriculations de transports en commun.
Source : SoeS, SIDIV.

5 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Poitou-Charentes

■ National ■ International ■ Low cost
en indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité

réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi

localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;

- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;

- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee Poitou-Charentes

Contribution Direccte
DRAAF
DREAL
ORT
Banque de France

Directeur de publication Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef Boris Simon

Auteurs Hubert Podevin (Direccte)
Marie-France Marot (DRAAF)
Yves Dumont (DREAL)
Cindy Viard (ORT)
Christine Chardon, Anne-Lise Duplessis, Jean-Pierre Ferret,
Didier Lampin et Charles Raffin (Insee)

Bureau de presse Nathalie Dupas, à l'Insee
Tél : 05 49 30 00 30 – Fax : 05 49 30 01 03
Courriel : contactpresse-poitou-charentes@insee.fr

Insee **Conjoncture** **Poitou-Charentes**

Bilan économique 2014 **Des difficultés accrues pour l'économie régionale en 2014**

Suite à la crise des dettes souveraines en zone euro, la croissance de l'économie française a fortement ralenti en 2012. En 2013, le climat économique, malgré quelques signes d'amélioration, est resté troublé.

En 2014, le ciel s'assombrit sur l'économie picto-charentaise. En effet, les pertes d'emplois salariés y compris l'intérim s'aggravent dans la plupart des grands secteurs économiques : la construction, l'industrie, le tertiaire marchand. Cette aggravation sur le front de l'emploi s'accompagne d'une dégradation du marché du travail avec une nouvelle hausse du taux du chômage régional. La morosité ambiante émousse particulièrement la fibre entrepreneuriale régionale. En effet, la création d'entreprises individuelles (hors autoentreprises) et de sociétés diminue dans la région plus qu'ailleurs. Des pans entiers de l'économie régionale apparaissent ainsi affectés par le ralentissement économique. La baisse des exportations régionales en valeur s'accélère dans un contexte de baisse de l'euro.

Seules quelques activités régionales sont épargnées. Le secteur des activités financières et d'assurance parvient à créer des emplois nets en 2014. La fréquentation des campings du littoral profite d'une météo clémente et augmente. Les récoltes et vendanges ont également bénéficié d'une météo propice en 2014.

Conjoncture n° 5
mai 2015

ISSN 2275-380X

Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellay

Rédacteur en chef :
Boris Simon

© Insee 2015